



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 588

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Birsinger.

M. Bernard Birsinger. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, depuis maintenant deux mois, les personnels de l'éducation nationale, les parents d'élèves, les jeunes et de nombreux élus de la Seine-Saint-Denis manifestent leur volonté d'obtenir plus de moyens pour les établissements scolaires de notre département.

Jeudi dernier, vous avez annoncé de nouvelles séries de mesures que vous venez de rappeler. Ces moyens sont sans commune mesure avec ceux débloqués pour notre département depuis des années, et je m'en félicite.

Ces mesures sont le résultat d'une mobilisation exceptionnelle des acteurs de l'école. Depuis hier, ces derniers se réunissent établissement par établissement pour déterminer souverainement si le compte y est. Je veux me faire leur porte-parole pour demander la création d'un comité de suivi pour la mise en oeuvre du plan pluriannuel, et je souhaite connaître votre avis sur cette proposition.

Ce mouvement est profond, responsable. Il porte loin. Je pense sincèrement qu'il aide le Gouvernement à réussir. Il ne faut pas voir derrière sa détermination une quelconque manipulation. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Ce mouvement rend service à un département particulièrement atteint par la crise, et depuis longtemps maltraité par les politiques nationales de l'éducation qui se sont succédé. Pourtant, la Seine-Saint-Denis est riche, pleine de potentialités, pour peu qu'on donne à ses jeunes les moyens de construire leur avenir. La signification des événements actuels, c'est bien le refus de laisser gâcher d'immenses richesses humaines.

Mais ce mouvement rend aussi service à notre pays, car il aborde les grands défis qui se posent à l'ensemble de notre société. Il faut combattre résolument la sélection sociale qui touche massivement les enfants des familles modestes. Ce sont les premières victimes de la sélection, des orientations cul-de-sac, de la violence, des mauvaises conditions d'étude.

En fait, l'une des questions que pose l'actuel mouvement pour l'école, c'est bien celle du système éducatif d'un pays démocratique et moderne, de sa capacité à offrir à tous une formation de haut niveau.

Ce défi est national. Nous devons le relever au niveau national. Pourtant, la part du produit intérieur brut consacrée à l'éducation n'a pas bougé depuis un demi-siècle. Elle plafonne à 3,8 %. L'investissement dans la formation des jeunes est l'un des grands choix de société que nous avons à faire.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. La question !

M. Bernard Birsinger. Aussi, dans la lignée des décisions prises en faveur de l'école en Seine-Saint-Denis, la majorité doit mettre le cap sur l'horizon des 5 % du produit intérieur brut consacrés à l'éducation, comme le demandent les principaux acteurs de l'école.

Quels moyens nouveaux comptez-vous donc mettre en oeuvre dès le budget pour 1999, afin de satisfaire les énormes attentes qui s'expriment en matière d'éducation dans notre pays ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, pour une réponse courte.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Si j'ai bien compris, monsieur le député, une partie de cette question ne s'adresse pas à moi mais au ministre de l'économie et des finances. (Exclamations sur divers bancs.) Vos suggestions me vont naturellement droit au coeur et en tant que ministre de l'éducation nationale, je me ferai votre interprète auprès de M. Strauss-Kahn et du Premier ministre. Je vous remercie donc pour votre question, qui est en fait une proposition.

M. Jacques Myard. Des sous !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. En Seine-Saint-Denis, les comités locaux d'éducation vont veiller au suivi des mesures. Contrairement, en effet, à une trop longue habitude, les décisions ne seront pas prises dans le détail rue de Grenelle mais dans le département même, après une négociation tenant compte de la diversité des situations. La règle de trois ne doit pas plus s'appliquer en Seine-Saint-Denis que rue de Grenelle; il faut tenir compte des situations locales.

De manière plus générale, il faut se pencher sur le problème de l'insertion professionnelle, de la sortie du système éducatif en Seine-Saint-Denis. C'est l'un des sujets sur lesquels la mission de M. Mela s'est penchée et va continuer à travailler avec l'ensemble des élus.

Quant au problème général de l'éducation dans ce pays, les efforts que nous avons réalisés pour réduire les inégalités sociales, aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement scolaire, seront poursuivis avec détermination, quelles que soient les péripéties ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Birsinger](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 588

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mai 1998, page 3386

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 1998